

Débat national sur l'avenir de l'école.

Arrondissement de Bayonne.

Réunion de circonscription

Les conditions du débat :

Les animateurs puis les participants des deux réunions regrettent que l'organisation d'un débat le vendredi après-midi leur ait été imposée. Cet horaire ne favorisait pas une rencontre équilibrée entre les professionnels de l'école et les usagers . Au contraire, cette ½ journée sans école, excluait du débat les parents de jeunes enfants, les parents qui travaillent et devenait une source d'incompréhension supplémentaire .

La campagne d'information sur les dates et lieux des débats a été notoirement insuffisante dans les médias locaux tout comme le nombre d'affiches disponibles . Seule une minorité de la population s'informe par l'internet. Par contre, nous notons que le nombre de 4 pages mis à disposition était beaucoup trop important ; gaspillage que nous regrettons d'autant que les animateurs ont fourni gracieusement le petit matériel et financé leurs déplacements.

Le débat du vendredi après-midi réunissait une soixantaine de participants, enseignants d'écoles primaire dans leur très grande majorité.

Le sentiment partagé d'un débat imposé et le fort ressentiment de n'avoir pas été entendu au printemps freinent l'engagement des participants. Ils jugent certaines questions inductives et craignent que ces débats ne soient que prétextes à un projet gouvernemental déjà écrit. Ils disent être échaudé par la préparation des nouveaux programmes des écoles maternelles et élémentaires diffusés avant que les propositions du terrain ne soient remontées.

Une motion a été proposée en début de séances. Les animateurs ont proposé d'en débattre après les travaux. Une majorité des participants ont exprimé leur soutien à cette motion que nous joignons à cette synthèse.

Le samedi matin, neuf personnes se sont retrouvées : parents et enseignant à la retraite rejoints par un jeune enseignant d'un autre département. Une seule question a été traitée de façon plus sereine

Discussion sur le constat :

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

- Il existe une grosse disparité suivant les territoires et les milieux sociaux.
- Tous les élèves n'ont pas accès à un diplôme, il faut diversifier et revaloriser les filières professionnelles et leurs diplômes.
- Tous les élèves à la fin de leur scolarité doivent posséder une culture générale.
- Nous n'avons pas eu d'évaluation de la réforme de 1989. Nous avons suffisamment de recul pour nous donner les moyens d'une réelle évaluation de la réforme de 89 avant d'entreprendre une nouvelle réforme.

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- Les commandes en contenu s'accroissent alors que le temps passé en classe par l'élève reste identique.
- L'épanouissement de l'enfant ne passe pas seulement par l'apprentissage des matières fondamentales mais aussi par la découverte de techniques.
- les contenus sont souvent trop éloignés des centres d'intérêts des enfants.
- L'école primaire semble maintenir un équilibre entre les apprentissages nécessaires et l'épanouissement de l'enfant. Cet équilibre semble rompu à l'entrée au collège car les contenus s'éloignent des intérêts des enfants.
- L'école est souvent coupée de la vie active. C'est seulement lorsqu'ils doivent faire des choix d'orientation que les élèves découvrent les filières professionnelles
- Peur que l'uniformisation des diplômes au niveau européen entraîne un abaissement du niveau .
- L'éducation à la citoyenneté doit se faire par l'apprentissage des différences (handicaps, étrangers.....)
- Peur que l'enseignement uniformisé de l'Anglais ne se fasse au détriment de la bonne connaissance de la langue du pays d'origine.
- A la fin du primaire les élèves doivent pouvoir s'adapter au collège, maîtriser la gestion du temps et avoir acquis une certaine autonomie.
- Le comportement des élèves dépend du milieu dans lequel ils évoluent. Dans notre circonscription pas de problèmes.
- L'école n'apprend pas à prendre des risques et à gérer l'incertitude.
- Les parents actifs dans la société ont souvent des enfants qui s'impliquent .

06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- La loi de 1989 qui devait favoriser l'adaptation à la diversité des rythmes d'apprentissage grâce à la mise en place de cycles ne semble pas appliquée
- Les petites écoles élémentaires s'adaptent plus facilement à la diversité des élèves .
- Il existe un manque de moyens pour **détecter les élèves en difficulté** scolaire dès la maternelle et pour **la mise en place d'une rééducation efficace**
- Manque de liaison entre les différents organismes qui s'occupent des enfants en difficulté (orthophonistes, CMPP, psychologues privés)
- La culture de projet a du mal à se mettre en œuvre dans les écoles.
- L'orientation n'est pas au point car les responsables n'utilisent pas l'ensemble des filières disponibles sur le territoire.
- difficulté d'intégrer des enfants handicapés car très peu d'A.V.S.

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

- Dialogue insuffisant par manque de temps et de disponibilité des uns et des autres entre les parents, les enseignants et les différents partenaires de l'école.
- Les informations ministérielles sont à la disposition de tous mais sont souvent peu lisibles (objectifs, projets, compétences etc....).
- La place de l'enfant dans la famille a changé depuis une quinzaine d'années, on lui a donné des droits sans lui rappeler ses devoirs.
- Les parents se déchargent souvent de leur rôle sur les enseignants
- L'éducation de base revient aux parents on note toutefois une démission de certaines familles.
- Un constat de cassure entre parents et enseignants, le dialogue a souvent du mal à s'installer quand les enfants sont en difficulté.
- Une inégalité dans les possibilités de travail en complémentarité avec les partenaires municipaux ou associatifs car il existe une inégalité de moyens entre les différentes collectivités territoriales.
- Absence d'une réflexion éducative globale entre les parents, les enseignants, les responsables d'associations et les élus.
- Manque d'un réel partenariat entre l'éducation nationale et les entreprises.
- La présence des aides éducateurs (emploi jeune) a fait prendre conscience du réel besoin d'animation de l'école, parfois en partenariat, qui ne peut pas être assuré par l'équipe d'enseignants.

Prospectives : Seules quatre questions ont été abordées sans pouvoir les traiter dans le détail.

02. Quelles doivent être les missions de l'École, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Le projet pour notre école doit s'inscrire dans un projet de société démocratique et républicaine.

L'école doit rester un lieu d'éducation qui favorise l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, de ses facultés physiques, intellectuelles et morales.

Aider les parents dans leur rôle éducatif en favorisant les initiatives allant dans ce sens.

05. Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Une école qui valorise l'ouverture d'esprit, la créativité et le sens critique

Favoriser l'ouverture sur le monde, donner du sens aux enseignements

Préparer à la confrontation des opinions

Durant la scolarité obligatoire, diminuer les apports théoriques trop éloignés des préoccupations des jeunes .

Donner davantage d'outils qui aideront à maîtriser l'avenir tels que la maîtrise de la langue française écrite et orale, l'informatique, l'utilisation des médias comme internet, , les langues étrangères.

Apprendre à mieux s'évaluer dans ses compétences

Développer le goût de la coopération

06. Comment l'École doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Mieux identifier l'origine des difficultés.

Améliorer la liaison avec les organismes et personnes qualifiées dans la prise en charge de certaines difficultés de l'enfant qui perturbent ses apprentissages.

Mise en place effective d'un cursus scolaire par cycles en favorisant le travail de concertation des enseignants en dehors de la présence des élèves. L'aménagement de petites salles équipées dans les établissements scolaires permettrait une préparation partagée.

Formation initiale des enseignants où la psychologie de l'enfant, la sociologie, l'animation et la dynamique de groupe, soit aussi importante que les différents contenus.

Valoriser les fonctions du direction pour animer un projet d'établissement

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'École peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

Pour que l'éducation soit globale, une plus grande complémentarité entre le temps scolaire et les temps extrascolaires doit être recherchée. Une politique nationale doit promouvoir cette politique globale où tous les temps de l'enfant soient également reconnus.

Améliorer la lisibilité du fonctionnement de l'école, de ses programmes, de ses objectifs par une communication claire .

Favoriser les initiatives d'ouverture de l'école aux parents en tant qu'acteurs de la vie sociale et économique.

Prévoir des temps de rencontre avec les différents partenaires notamment pendant les regroupements pédagogiques.

Mieux définir les relations parents/enseignants

Instaurer un débat régulier entre tous les partenaires de l'école (pour cela libérer le lundi de pentecôte pour tous ces partenaires).

Remarques complémentaires

Revaloriser les différentes fonctions hiérarchiques afin que le système scolaire sache mieux définir des priorités, des objectifs, des projets, programmer des actions et les évaluer dans la durée . Des dossiers forts qui devraient être portés tels que la mise en place des cycles, le dépistage précoce de la dyslexie etc... se perdent dans le magma de l'habitude faute d'être réellement portés .

Donner du temps, ou des moyens en personnel administratif, au directeur pour qu'il puisse se consacrer davantage à la mise en œuvre du projet d'école et à l'animation de l'équipe pédagogique.

PRIORITES.

1. Evaluer la loi d'orientation de 1989, notamment sur les raisons de la non-mise en place des cycles.
2. Formation professionnelle des enseignants plus longue, mieux ancrée dans la pratique pédagogique et plus ouverte sur la société.
3. Organiser le repérage des difficultés de certains élèves dès la maternelle afin de permettre leur prise en charge de façon précoce. Des moyens en personnels spécialisés doivent pouvoir couvrir l'ensemble du territoire.
4. Favoriser l'intégration des enfants handicapés dans le cadre d'une politique concertée, coordonnée, avec des moyens humains et matériels adaptés.

Motion

Lors du mouvement social du printemps dernier, les personnels de l'Education Nationale, les parents d'élèves et tous ceux et celles qui se sont engagés à leurs côtés, ont largement posé les bases d'un véritable débat sur le système éducatif. Ils ont mis l'avenir de l'Ecole à sa juste place, celle d'un projet de société. Ils ont dit avec force leur profond rejet d'une conception libérale et marchande de l'Education. Le gouvernement est resté sourd aux revendications portées par cette immense mobilisation. Il a fait le choix de passer en force, notamment sur la question de la décentralisation, méprisant ainsi les personnels et les parents

Aujourd'hui, ce même gouvernement prétend ouvrir un « grand débat » sur l'Ecole. Dans sa forme ce débat est corseté par 22 questions très inductives, par l'absence de transparence sur l'utilisation qui sera faite des synthèses, par la mise en place d'un calendrier trop court qui ne permet pas de mener un débat en profondeur. Dans le même temps, les ministres multiplient des annonces rétrogrades (sur la scolarisation des 2/3 ans, la formation patronale en alternance, la remise en cause du collège pour tous...) Ils prétendent vouloir traiter l'échec scolaire et dans le même temps, ils suppriment des milliers de postes d'enseignants, de MI-SE, d'aides éducateurs....

Les personnels, les parents les élus réunis à ce jour, réaffirment leur attachement aux missions de l'Ecole qui doit rester nationale et garantir la réussite de tous les élèves.

L'objectif de 80% d'une tranche d'âge, au niveau du BAC, fixé par la loi d'orientation de 1989, doit enfin être atteint.

Cela suppose un Service Public ambitieux sur tout le territoire, avec des emplois statutaires.

Il faut donner les moyens à l'Ecole de :

- scolariser effectivement TOUS les élèves de 2 à 18 ans, de la maternelle à l'université.
- Mieux prendre en charge les enfants en difficulté en développant l'AIS publique.
- Développer l'Enseignement Professionnel Public
- Démocratiser les Universités.

Cela nécessite :

- des enseignants en plus
- Des personnels d'encadrement supplémentaires et TITULAIRES de la fonction publique d'état.
- Un développement de la formation initiale et continue de tous.
- La résorption de la précarité Un renoncement au transfert de personnels vers les collectivités locales ce qui renforcerait les inégalités entre celles-ci selon leurs revenus